

Monsieur Michel BORIES

Millau le 4 janvier 2021

Commissaire-enquêteur de la Révision du PLU de Bozouls

**A Monsieur le Président Communauté de Communes
Comtal, Lot et Truyère,**

A Monsieur le Maire de Bozouls,

Objet : Enquête publique Révision du PLU BOZOULS

Délai supplémentaire, de remise du rapport et conclusions

Art. 123-15 - 123-19 code de l'environnement

Art. 7 de l'arrêté d'ouverture d'enquête

Monsieur le Président,

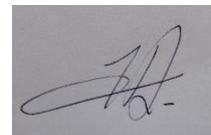
Conformément aux articles L.123-15 et R.123-19 du code de l'environnement, de l'article 7 de l'arrêté communautaire d'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme PLU de la commune de Bozouls du 1^o octobre 2020, je vous demande de bien vouloir accorder un délai supplémentaire de 12 jours, soit **jusqu'au 18 janvier 2021** pour vous transmettre le rapport, conclusion et avis de l'enquête publique portant sur la révision du PLU de la commune de Bozouls, enquête clôturée le lundi 7 décembre 2020 à 12 heures.

Cette demande est motivée par les éléments suivants :

- De nombreuses observations émises, avis conséquents de PPA (dont : MRAe, Préfecture, Agglomération de Rodez),
- Remise d'une pétition de quartier le 3 décembre 2020, et d'un dossier de l'association Comité Causse Comtal, le 7 décembre, jour de clôture d'enquête ; demandant des analyses complémentaires,
- La nécessité d'organiser des réunions ou contacts de mise au point avec les services d'urbanisme et le bureau d'étude Oc'Teha,
- La période de congés de Noël et Jour de l'an,
- La fermeture pour congés de fin d'année des services d'urbanisme et du bureau d'étude pendant cette durée, soit une douzaine de jours.
- Les délais insuffisants de rédaction du rapport : en conséquence de tous ces éléments retardant sa confection,

Je vous prie d'agréer Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Commissaire-enquêteur,



Michel BORIES